



FIN DU CONFLIT DES FACTEURS DE BOURGES CCT1

Au bout du 12^{ème} jour de grève du conflit de BOURGES CCT1, la Poste a enfin lâché sous la pression du personnel.

La direction plus soucieuse, jusqu'à la veille de la fin de ce conflit, de casser la grève en ayant recours à des intérimaires et certains cadres zélés, a du reconnaître le bien fondé de ce mouvement exemplaire.

Il aurait mieux valu, pour tout le monde, négocier véritablement avant le début du conflit. Cela aurait certainement couté moins d'argent à la Poste, en Huissiers, force de travail variable, et aux agents de BOURGES CCT1.

Les revendications du préavis de grève portaient à la fois sur l'emploi, (-6.29) sur le maintien des repos de cycle, sur les heures supplémentaires non payées, la sécabilité imposée etc ...

Au matin du vendredi 30 octobre, l'action du personnel a contraint les dirigeants de la Poste à rédiger un protocole d'accord préservant **trois emplois**. (une tournée, un renfort et un volant de remplacement), instituant l'invariabilité des repos, l'obtention de 2RC, un étalement sur 4 mois des 11 jours de grève retenus au lieu de 12.

La détermination de 75% du personnel, présent tous les matins à 6h, a pesé sur l'obtention du résultat, certes insuffisant, mais avec de substantielles avancées. S'il faut tirer un premier enseignement de la grève des facteurs de BOURGES (après ceux de SANCERRE), c'est qu'ils ont su s'unir, rester solidaires dans l'adversité et surtout gagner en fraternité et dignité.

CELA A PAYE.

Cette grève exemplaire a permis aux agents de BOURGES CCT1 de casser la dynamique destructrice d'emplois et de conditions de travail.

La Poste prétendait l'impossible, les facteurs l'ont rendu possible.

Ce qui a été obtenu à BOURGES CCT1 peut l'être dans d'autres services de La Poste à condition d'être mobilisé très majoritairement. Il va sans dire que les syndicats CGT, FO et SUD soutiendront tous les personnels en lutte.